

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 décembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/12/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa (visio), STEFANUTTI Isabelle, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, CROM Florence, TUPIN Hugues, POULMARC'H Bertrand, MANNEVEAU Julie (visio), GUET François, ABGUILLERM Christian.

Pouvoirs : POITEVIN Jocelyne, pouvoirs à BOUCHERON Dominique
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à BOUCHERON Dominique
TANGUY Patrick, pouvoirs à RAHER Marc
GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard

Secrétaire de séance : RAHER Marc

Délibération N° DE 101-2021

Objet : Montant définitif des attributions de compensation pour l'année 2021

Rapporteur : Philippe AUDURIER

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie à plusieurs reprises courant 2021 afin d'évaluer :

- le coût du transfert de la compétence piscine,
- le coût du transfert de la compétence mobilités,
- la réactualisation du coût des services communs, partagés entre la ville de Douarnenez et Douarnenez communauté.

Les rapports de la CLECT ont été transmis aux communes membres pour approbation par leurs conseils municipaux.

Il revient désormais au conseil communautaire d'acter les attributions de compensation définitives des communes membres de Douarnenez Communauté pour l'année 2021, inscrites dans le tableau ci-dessous sur la base des préconisations établies dans les rapports de CLECT.

	Bases définitives		Transfert compétence piscine	Participation déficit de fonctionnement stade aquatique	Services communs 2020	Bases définitives	
	AC 2020 Fonctionnement	AC 2020 Investissement				AC 2021 Fonctionnement	AC 2021 Investissement
Douarnenez	1 016 282	- 213 451	- 98 745		- 2 695	914 842	- 213 451
Kerlaz	- 65 946		-	- 2 917		- 68 863	-
Le Juch	- 76 836		-	- 2 668		- 79 504	-
Pouldergat	- 108 858		-	- 4 455		- 113 313	-
Poullan/mer	- 123 896		-	- 5 820		- 129 716	-
			- 98 745,00	- 15 860,00	- 2 695,00		

Vu les rapports de CLECT du 13 janvier 2021, du 10 novembre 2021 et du 1^{er} décembre 2021,
Vu la commission finances du 1^{er} décembre 2021,
Vu l'avis favorable du bureau du 6 décembre 2021,

Il est proposé :

- **D'approuver les montants définitifs des attributions de compensation pour l'année 2021.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 16 décembre 2021.

Le Président,

Philippe AUDURIER



Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

ID : 029-242900645-20211216-DE_101_2021-DE